

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 83-SL

Evénement :	perte de contrôle en virage dans une vallée, collision avec le relief.
Cause identifiée :	prise en compte insuffisante de l'environnement compte tenu des performances de l'aéronef.

Conséquences et dommages : pilote et passager décédés, aéronef détruit.

Aéronef : ULM Humbert Tetras, multi-axes, moteur Rotax 912 ULS FR.

Date et heure : dimanche 6 juillet 2003 à 13 h 15.

Exploitant : privé.

Lieu : Pralognan-la-Vanoise (73), lieu dit "La Chollière", altitude 1 498 mètres.

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote + 1.

Titres et expérience : pilote, 69 ans, PPL de 1976, 722 heures de vol dont 6 h 50 sur type dans le mois précédent.

Conditions météorologiques : estimées sur le lieu de l'accident : vent variable 04 à 05 kt, CAVOK, température 14 °C, humidité relative 70 %.

Circonstances

Le pilote décolle d'Albé (67) à 10 h 05 min pour un vol à destination de Tignes (73), à bord d'un ULM neuf, acheté trois semaines auparavant. Après trois heures de vol, l'ULM passe à la verticale de Pralognan-la-Vanoise (73) puis, à basse hauteur s'engage dans une vallée.

Un témoin au sol ayant des connaissances aéronautiques indique qu'il voit l'aéronef faire demi-tour en virant à gauche, avec une inclinaison croissante au fur et à mesure qu'il se rapproche du relief. A cet instant, il estime que l'ULM évolue à faible vitesse et à une hauteur d'une centaine de mètres. Il voit l'aéronef "*partir en vrille*" avant de s'écraser au sol. Il ajoute qu'il n'a pas perçu de dysfonctionnement du moteur.

Dans l'épave des cartes de navigation adaptées au trajet ainsi qu'un document mentionnant les points tournants avec leurs coordonnées et les heures de passage effectives ont été retrouvés. Les points renseignés sont Belfort (90) à 10 h 45 min – Pontarlier (25) heure illisible – Bellegarde (01) à 12 h 26 min – Annecy (74) heure illisible – Albertville (73) à 12 h 50 min. Aucune information horaire n'a été retrouvée sur la dernière partie du voyage. Il n'a pas été retrouvé de GPS sur le lieu de l'accident.

La vallée dans laquelle s'était engagé le pilote n'aboutit pas à Tignes (*voir carte page suivante*). Le trajet direct de Pralognan à Tignes nécessite de franchir des reliefs à plus de 2 000 mètres.

